

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit	: Substance
Nom de la substance	: Citroflex™ 2
Nom chimique	: Citrate de triéthyle
Nom IUPAC	: 1,2,3-triethyl 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylate
N° CAS	: 77-93-0
Formule brute	: C12H20O7
Synonymes	: TEC

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange	: Formulation dans un mélange Ingrédient aromatisant Parfums, produits parfumés
Utilisation recommandée	: Cosmétiques, produits de soins personnels, Additifs pour produits alimentaires, Parfums, produits parfumés, Produits pharmaceutiques, Plastifiant

1.3. Fournisseur

Vertellus LLC
201 North Illinois Street, Suite 1800
Indianapolis, Indiana 46204, USA
T: +1-317-247-8141
SDS@Vertellus.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: Vertellus: +1-336-292-1781 CHEMTREC (USA): +1-800-424-9300 CHEMTREC (International): +1-703-527-3887 US National Poison Help: +1-800-222-1222
------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
Citroflex™ 2	(N° CAS) 77-93-0	100	Non classé

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

Citroflex™ 2

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes chroniques : Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau puissant qui pourrait étendre l'incendie.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

- Danger d'incendie : Non inflammable.
- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
- Protection en cas d'incendie : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Protection complète du corps. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ventiler la zone de déversement. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Procédures d'urgence : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
- Procédés de nettoyage : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Laver la zone souillée à grande eau.
- Autres informations : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Porter un équipement de protection individuel. Eviter tout contact direct avec le produit.

Citroflex™ 2

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Produits incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.
Matières incompatibles : Aucun connu.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Citroflex™ 2 (77-93-0)

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques (conformément à la norme européenne EN 374 ou similaire). Gants de protection en néoprène. Gants en caoutchouc nitrile. Gants de protection en PVC

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection à manches longues. Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Limpide, huileux liquide.
Couleur : Incolore
Odeur : Très faible
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : -55 °C
Point d'ébullition : 294 °C
Point d'éclair : 155 °C (coupe ouverte)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : < 1
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.
Pression de vapeur : 0,000252 kPa (25°C)
Densité relative de vapeur à 20 °C : 9,7
Densité relative : 1,14
Masse volumique : 1,137 g/ml (20°C)
Masse moléculaire : 276,28 g/mol
Solubilité : Eau: 6,5 g/l [22°C]
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : 1,17

Citroflex™ 2

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Température d'auto-inflammation	: 394 – 397 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: ≈ 31 mm ² /s (valeur calculée)
Viscosité, dynamique	: 35,2 mPa·s (25°C)
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non.

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Surchauffe. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité aiguë (cutanée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Citroflex™ 2 (77-93-0)	
DL50 orale rat	5900 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	1300 ppm

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: ≈ 31 mm ² /s (valeur calculée)
Symptômes chroniques	: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Citroflex™ 2 (77-93-0)	
CL50 poisson 1	327 mg/l

Citroflex™ 2

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Citroflex™ 2 (77-93-0)

CE50 Daphnie 1	7262 mg/l
----------------	-----------

12.2. Persistance et dégradabilité

Citroflex™ 2 (77-93-0)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Citroflex™ 2 (77-93-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,17
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Citroflex™ 2 (77-93-0)

Mobilité dans le sol	Faible mobilité (sol)
----------------------	-----------------------

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Département des transports (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non applicable

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Citroflex™ 2 (77-93-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans l'inventaire de la Loi américaine de l'Agence de Protection de l'Environnement sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Citroflex™ 2 (77-93-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Citroflex™ 2

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Citroflex™ 2 (77-93-0)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Directives nationales

Citroflex™ 2 (77-93-0)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Répertorié dans le TCSI (répertoire des substances chimiques de Taïwan)

15.3. Réglementations des Etats - USA

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer, de trouble du développement et/ou de la reproduction

RUBRIQUE 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 07/30/2020
Sources des données : Vertellus. Données REACH.
Autres informations : ™ Marque de commerce détenue par ou sous licence au groupe Vertellus des entreprises, enregistrée aux États-Unis ou ailleurs.

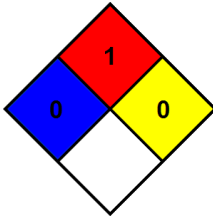
Abréviations et acronymes:

N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
EN	Norme européenne
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

Citroflex™ 2

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Danger pour la santé NFPA	: 0 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, n'offriront pas de danger au-delà des matériaux combustibles ordinaires.	
Danger d'incendie NFPA	: 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant qu'ils puissent prendre feu.	
Réactivité NFPA	: 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.	
Notation de danger		
Santé	: 0 Danger minime - Pas de risque significatif pour la santé	
Inflammabilité	: 1 Danger léger - Produits devant être préchauffés pour s'enflammer. Comprend les liquides, solides et semi-solides ayant un point d'éclair supérieur à 200 °F. (Classe IIIB)	
Physique	: 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.	

Indications de changement:

Toutes les rubriques ont été modifiées par rapport à la version précédente (nouveau logiciel). Synonymes.

FDS US (GHS HazCom 2012)

Important: S'il vous plaît noter que l'information contenue dans ce document est fournie sans garantie d'aucune sorte. L'utilisateur doit traiter ces données seulement comme complément à d'autres informations recueillies par eux et doivent prendre des décisions indépendantes de pertinence et l'exhaustivité des informations de toutes les sources pour assurer la bonne utilisation et l'élimination de ces matières, la sécurité et la santé des employés et des clients. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur situation. Les informations contenues dans ce document peuvent changer sans préavis. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ REMPLACE toutes les éditions précédentes.